ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Vincent Caure
Président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale

Député de la 3ème circonscription des Français établis hors de France

Madame Éléonore CAROIT
Ministre déléguée auprès du ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie,
des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger
27, rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15

Paris, le 18 NOV. 2026

Objet : TVA sur les frais de scolarité des écoles françaises au Royaume-Uni

Madame la Ministre,

Au titre de mon mandat de député des Français établis en Europe du Nord, je souhaite appeler ton attention sur l'assujettissement à la TVA des frais de scolarité des écoles françaises du Royaume-Uni, à l'approche du sommet entre l'Union européenne et le Royaume-Uni du 20 novembre 2026.

Depuis le 1er janvier 2025, les frais de scolarité des établissements privés britanniques sont soumis à la TVA au taux de 20 %. Nos lycées homologués sont concernés au même titre que les écoles allemande, espagnole et italienne. Les recours contentieux engagés au Royaume-Uni ont été rejetés par la *High Court* en juin 2025, puis par la *Court of Appeal* en février 2026. Le 17 novembre, l'Association des parents d'élèves du Lycée international de Londres Winston Churchill m'a saisi d'une demande d'exemption ciblée pour les écoles dont le programme national est homologué ou reconnu par leur État d'origine.

Cette taxe pèse sur les familles comme sur le budget de l'État. Dans sa réponse à la question écrite n° 5554, publiée au *Journal officiel* du 2 septembre 2025, le ministère indique que la TVA de 20 % a été intégrée au calcul des bourses scolaires : l'enseignement français à l'étranger en supporte donc une partie.

Je te demande d'appuyer, au sein du ministère, l'inscription de ce sujet dans les discussions techniques qui suivront le sommet, en faisant valoir le coût de cette TVA pour les bourses scolaires et pour les familles.

Vincent Caure

Vincent Caure
126 rue de l'Université, 75355 Paris SP 07 – vincent.caure@assemblee-nationale.fr